

Le CA a convenu...



INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE CARDIOLOGIE
ET DE PNEUMOLOGIE
DE QUÉBEC

AFFILIÉ À  UNIVERSITÉ
LAVAL

Le 12 juin 2018, le conseil d'administration de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval (l'Institut) a tenu une assemblée ordinaire. Vous trouverez dans ce bulletin d'information le sommaire des principaux sujets abordés et des décisions du conseil d'administration.

RAPPORTS ET SUIVIS

Certains documents ont particulièrement retenu l'attention des membres du conseil d'administration. Les voici.

- **Exercice de positionnement stratégique – Démarche proposée**

Les membres du conseil d'administration et les directeurs sont invités à participer à un exercice de positionnement stratégique sous forme d'ateliers afin de déterminer les priorités 2018-2020 alignées sur la Planification stratégique du MSSS 2015-2020. Cet exercice permettra notamment de redéfinir les orientations de l'Institut au niveau de sa mission, de sa vision et de ses valeurs.

- **Bilan du G7**

L'exercice de mobilisation du Sommet du G7 aura permis de revoir tous nos processus internes à la hausse : l'organisation clinique, la trajectoire de prise en charge et la planification des corridors de soins et de services interétablissements, la capacité d'accueil, les protocoles d'intervention et de communication, les mesures d'urgence, la révision du code orange, la formation appropriée, etc., et ce, en collaboration avec nos différents partenaires régionaux de la mission santé en sécurité civile. Cette extraordinaire mobilisation a démontré toute l'importance de réaliser un tel exercice afin de mieux planifier et coordonner les efforts des différentes équipes à évaluer notre capacité à répondre adéquatement à une arrivée massive de blessés.

- **Rapport annuel d'activités du comité de gestion des risques cliniques (CGRC) 2017-2018**

Les membres du CA ont pris acte des principales réalisations du CGRC, notamment :

- le CGRC a procédé à l'élaboration et à la mise en place d'un processus de rétroaction destiné aux prescripteurs à la suite de la survenue d'événements en lien avec la rédaction d'une ordonnance de médicament ;
- il a également procédé à la mise en place d'un projet pilote visant à réduire les erreurs médicamenteuses ;
- le CGRC a procédé à l'analyse de 8 événements sentinelles. La majorité (7) n'a eu aucune conséquence pour les usagers. Ceux-ci ont été retenus comme étant des événements sentinelles puisqu'ils avaient le potentiel de causer des conséquences graves pour les usagers ou parce qu'ils avaient touché un nombre important d'usagers ;
- un total de 2 732 accidents et 897 incidents a été enregistré durant l'année financière 2017-2018 ;
- 1 719 incidents n'avaient aucune conséquence ;
- 54 % étaient reliés à la médication et 14 % aux chutes.

Ces chiffres démontrent que la culture de prévention et de sécurité est bien implantée au sein de l'organisation et nous encourageons le personnel à continuer à divulguer les accidents et incidents.

- **Rapport de la Fondation IUCPQ**

La soirée « Au cœur de vos passions » du 2 juin a accueilli 652 personnes et un montant record de dons de 600 000 \$ a été enregistré. La prochaine activité majeure de la Fondation est l'événement Cyclo-Défi le 9 septembre prochain.

- **Rapport d'évaluation du Centre de recherche de l'Institut**

Le Directeur du Centre de recherche, D^r Denis Richard, a déposé le rapport d'évaluation du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). Le Centre de recherche s'est vu accorder, à l'issue d'un processus rigoureux, une note globale moyenne d'évaluation de niveau « Exceptionnel ». Il s'agit de la plus haute cote d'évaluation attribuée par le FRQS. Cette évaluation inclut les orientations du Centre, sa structure opérationnelle, son fonctionnement et sa gestion. De plus, le Centre a reçu la cote « excellent » pour l'axe pneumologie et pour l'axe obésité, diabète de type 2 et métabolisme, ainsi que la cote « exceptionnel » pour l'axe de cardiologie.

- **Rapport annuel d'activités du conseil des infirmières et infirmiers (CII) 2017-2018**

Le président sortant du CII, M. Sébastien Dubois, a déposé le rapport annuel

Le comité exécutif du CII a tenu 6 réunions régulières et 6 séances de travail au cours de l'année 2017-2018, en plus de l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 11 mai 2017. Les résultats des objectifs annuels du CECII pour l'année 2017-2018 sont :

1. Collaborer à la réalisation des travaux de la Direction des soins infirmiers (DSI)
2. Soutenir la DSI dans la consolidation du mode de distribution de soins
3. Recevoir et traiter toutes les demandes en lien avec la qualité des soins
4. Organiser des événements informationnels et formatifs pour les infirmières
5. Organiser des événements de promotion de la profession infirmière et infirmière auxiliaire
6. Soutenir et collaborer au bon fonctionnement du conseil des infirmières et infirmiers auxiliaires

En conclusion, l'année 2017-2018 a été fort occupée pour les membres du CECII qui ont eu à s'impliquer dans d'importants dossiers organisationnels et prioritaires pour l'avancement de la pratique infirmière. Les membres du CECII ont fait preuve d'un sens critique exemplaire et d'un engagement notoire tout au long de l'année, et ce, malgré la courte expérience de plusieurs membres dans ce type de fonction. Le CII de l'Institut compte demeurer disponible et impliqué auprès de ses membres afin de collaborer à une prestation de soins infirmiers de qualité et à un développement optimal de la pratique infirmière.

- **Tableau de bord organisationnel - P13**

Le conseil d'administration a pris acte du tableau de bord organisationnel à la fin de la période 13 se terminant le 31 mars 2018 lui permettant de suivre les indicateurs d'efficacité, d'efficience, d'accessibilité, de continuité et de performance de l'organisation dans la réalisation de ses grandes missions. Ce tableau de bord permet aussi au CA de suivre le niveau d'atteinte des cibles prévues à l'entente de gestion et d'imputabilité conclue avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

- **Rapport annuel du comité de prévention et contrôle des infections (PCI) 2017-2018**

Parmi les faits saillants en prévention et contrôle des infections, notons ce qui suit :

- Augmentation du taux d'hygiène des mains (HDM) panhospitalier de 19 % passant de 44 % en 2016-2017 à 63 % en 2017-2018. Les équipes de l'unité du 3^e Notre-Dame ont obtenu le meilleur résultat d'HDM de l'Institut ainsi que l'équipe de l'unité du 6^e SIR pour avoir obtenu la meilleure amélioration (30 %) par rapport à l'année dernière.
- Le taux des infections de site chirurgical (ISC) sternal en chirurgie cardiaque est passé de 2,3 % en 2016-2017 à 0,6 % (estimé) en 2017-2018, soit le meilleur taux observé depuis 2007.

Soulignons que l'équipe de prévention et contrôle des infections a obtenu lors de la remise des prix d'excellence du MSSS le 31 mai la plus haute distinction dans la catégorie « Sécurité des soins et des services – prix Isabel-et-Michèle-Beauchemin-Perreault », pour la mise en place du dépistage des usagers asymptomatiques porteurs de *Clostridium difficile* (C. difficile).

DÉCISIONS

- **Rapport annuel d'activités du comité d'éthique de la recherche (CÉR) 2017-2018**

Le président sortant du CÉR, Dr Franck Molin, a déposé pour adoption par le CA, le rapport annuel du comité d'éthique de la recherche désigné en vertu de l'article 21 du Code civil du Québec.

- **Présentation des états financiers 2017-2018 et rapport de l'auditeur indépendant**

Le CA a approuvé les états financiers résumés et le rapport AS-471 audité de l'Institut pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2018. L'Institut présente un surplus de 318 250 \$ composé d'un surplus de 67 910 \$ pour le fonds d'exploitation et d'un surplus de 250 340 \$ pour le fonds d'immobilisations. Ainsi, l'établissement s'est conformé à l'obligation légale de ne pas encourir de déficit au terme de l'exercice financier.

- **Entente de gestion et d'imputabilité 2018-2019**

L'entente de gestion et d'imputabilité (EIG) 2018-2019 est conclue conformément à l'article 55 de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales*. Il s'agit d'un contrat liant le ministre et l'Institut, qui est la conclusion d'échanges ayant pour objet l'offre de service dispensée par l'Institut pour répondre aux besoins de santé et de bien-être de sa population considérant les ressources humaines et financières mises à sa disposition.

L'établissement est confiant d'atteindre l'ensemble des cibles fixées à la présente entente. Le CA a adhéré à l'entente de gestion et d'imputabilité 2018-2019 entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec-Université Laval.

- **Rapport annuel de gestion de l'IUCPQ-UL 2017-2018 incluant les rapports annuels des comités du CA**

Le CA a procédé à l'adoption du rapport annuel de gestion 2017-2018.

- **Rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services pour l'année 2017-2018, incluant les rapports du médecin examinateur et du comité de révision**

Conformément aux dispositions de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le conseil d'administration d'un établissement doit transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux, une fois par année et chaque fois qu'il le requiert, un rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes, la satisfaction des usagers de même que le respect de leurs droits.

En 2017-2018, le médecin examinateur a traité 21 plaintes par rapport à 35 en 2016-2017. Les principaux motifs sont liés aux soins et aux services ainsi qu'aux relations interpersonnelles : problème de communication, de transfert d'information et d'attitude).

La commissaire aux plaintes et à la qualité des services a, pour sa part, fait le traitement de 74 plaintes par rapport à 62 en 2016-2017. Les principaux motifs portaient sur les relations interpersonnelles, l'accessibilité, les soins et les services dispensés ainsi qu'à l'aspect financier.

- **Modification du Règlement sur la régie interne du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)**

Le CA a adopté la révision du Règlement de la régie interne du CMDP, entré en vigueur le 4 mai 1989 et modifié le 6 juin 2018.

- **Modification du Règlement sur la régie interne du conseil d'administration de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval**

Le CA a adopté la révision du Règlement sur la régie interne du conseil d'administration de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval (R-1), notamment à cause de :

- la nécessité d'intégrer le mandat du comité sur l'accès aux soins et aux services (CASS), lequel comité a été constitué officiellement le 28 novembre 2017 par le conseil d'administration (CA),

- l'ajout d'une responsabilité au CA qui est de s'assurer de l'accessibilité aux services de l'établissement, et ce, conformément à l'article 172, paragraphe 3,1^e, de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS)* édictée en vertu de l'article 116 du projet de loi n° 130 : *Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux (PL 130)*.

Le projet de loi confie au comité de vigilance et de la qualité (CVQ) la responsabilité de veiller à ce que le conseil d'administration s'acquitte de façon efficace de cette responsabilité. Cette responsabilité étant déjà assumée par le comité sur l'accès aux soins et aux services (CASS), il a été convenu après consultation auprès des deux comités concernés, de maintenir en fonction le CASS qui assumera dorénavant son mandat par délégation du CVQ auprès duquel il assurera une reddition de comptes.

NOMINATIONS

• Effectifs médicaux : nominations, démissions, modifications du statut et des privilèges

Le CA a procédé aux nominations suivantes sur recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) de l'établissement :

- Docteur Arnaud Bocquier, Département de médecine d'urgence, membre actif au sein du Département de médecine d'urgence, avec privilèges en médecine d'urgence et échographie au département d'urgence (ÉDU) ;
- Docteure Nadia Busque, Département de médecine d'urgence, membre actif au sein du Département de médecine d'urgence, avec privilèges en médecine d'urgence ;
- Docteur Takumi Codère-Maruyama, Département d'anesthésie, membre actif au sein du Département d'anesthésie, avec privilèges en anesthésiologie et échocardiographie périopératoire (transoesophagienne), sous réserve de l'avis favorable du doyen de l'Université Laval ;
- Docteur Charles Desjardins, Département de médecine générale, membre actif au sein du Département de médecine générale avec des privilèges en médecine générale limités aux consultations hospitalières et ambulatoires en soins gériatriques, en soins palliatifs et à l'hospitalisation;
- Docteure Marie-Claude Giguère, Département de médecine d'urgence, membre actif au sein du Département de médecine d'urgence, avec privilèges en médecine d'urgence et échographie au département d'urgence (ÉDU) ;
- Docteur Jean-Sébastien Guay, Département de médecine générale, membre actif au sein du Département de médecine générale avec des privilèges en médecine générale limités aux consultations hospitalières et ambulatoires en soins gériatriques, en soins palliatifs et à l'hospitalisation;
- Docteur Radoslav Krouchev, Service de chirurgie générale et bariatrique, Département de chirurgie, axe clinique obésité et métabolisme, membre associé au sein du Service de chirurgie générale et bariatrique du Département de chirurgie, sous l'Axe clinique obésité et métabolisme, avec des privilèges en chirurgie générale, chirurgie bariatrique et endoscopie digestive, jusqu'à 20 % de sa pratique totale en accord avec la Direction des services professionnels du CHU de Québec – Université Laval, conditionnellement au maintien de son statut de membre actif au sein du CMDP du CHU de Québec – Université Laval ;
- Docteur Steeve Kwan Tat, Département de médecine générale, membre actif au sein du Département de médecine générale avec des privilèges en médecine générale limités aux consultations hospitalières et ambulatoires en soins gériatriques, en soins palliatifs et à l'hospitalisation;
- Docteure Frédérique Lemieux-Potvin, Département de médecine d'urgence, membre actif au sein du Département de médecine d'urgence, avec privilèges en médecine d'urgence et échographie au département d'urgence (ÉDU) ;
- Docteure Joanne Provencher, Département de médecine d'urgence, membre actif au sein du Département de médecine d'urgence, avec privilèges en médecine d'urgence et échographie au département d'urgence (ÉDU) ;

- Docteure Sophie Roberge, Département de médecine d'urgence, membre actif au sein du Département de médecine d'urgence avec des privilèges en médecine d'urgence et échographie au département d'urgence (ÉDU) ;
- Docteure Caroline St-Pierre, Département de médecine d'urgence, membre actif au sein du Département de médecine d'urgence, avec privilèges en médecine d'urgence ;
- Docteur Nicolas Tremblay, Département de médecine d'urgence, membre actif au sein du Département de médecine d'urgence, avec privilèges en médecine d'urgence et échographie au département d'urgence (ÉDU) ;
- Docteur Patrick Voyer, Département de médecine d'urgence, membre actif au sein du Département de médecine d'urgence, avec privilèges en médecine d'urgence et échographie au département d'urgence (ÉDU).

- **Comité d'éthique de la recherche : démissions, nominations, changement de statut**

Le CA a procédé aux nominations suivantes :

- M^{me} Marie-Claude Côté comme membre suppléant au comité d'éthique de la recherche, à titre de personne versée en éthique, en remplacement de madame Geneviève Trépanier ;
- M^{me} Lise Couillard comme membre régulier du comité d'éthique de la recherche, à titre de personne versée en droit.
- Le CA a également modifié le statut de M. Jean-François Hébert, de membre régulier à membre suppléant, au sein du comité d'éthique de la recherche, à titre de personne versée en droit.

***La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration
et sa séance publique d'information annuelle
se tiendront le mardi 2 octobre 2018, à compter de 18 h 30,
à l'auditorium du pavillon Y (salle Y2260).***



INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE CARDIOLOGIE
ET DE PNEUMOLOGIE
DE QUÉBEC

AFFILIÉ À  UNIVERSITÉ
LAVAL

Direction générale
Communications externes et relations médias
15 juin 2018